

Contrôle sanitaire des derniers prélèvements

	BASSIN SPORTIF			BASSIN DE LOISIRS			PATAUGEOIRE		
	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
juil. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
août 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
sept. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
oct. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
déc. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
janv. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
févr. 2019									
févr. 2019	Oui	Oui	Bonne				Oui	Non	Insuffisante
mars 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
avr. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mai 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
juil. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Contrôle sanitaire mensuel

Paramètres analysés	Unités	Normes minimales	Normes maximales	BASSIN SPORTIF	BASSIN DE LOISIRS	PATAUGEOIRE
				18 juil. 2019	18 juil. 2019	18 juil. 2019
Fréquentation au moment du plv	-	-	-	Faible	Faible	Forte
Température de l'air	°C	-	-	26,4	27,1	27,3
Température de l'eau	°C	-	-	27,9	29,7	31,8
Transparence qualitative	-	-	-	0	0	0
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	0,4	1,4	1,31	1,13	0,83
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	0,10	0,20	0,50
pH	unité pH	6,9	7,7	7,2	7,1	7,3
Chlorures	mg/L	-	-	78,1	138	79,4
Carbone organique total	mg(C)/L	-	-	2,6	5,2	2,9
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	-	-	<0,20	<0,20	<0,20
Germes totaux à 37°C	n/mL	-	100	<1	<1	1
Bactéries coliformes	n/(100mL)	-	10	<1	<1	<1
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Conductivité à 25°C	µS/cm	-	-	454	688	522

Interprétation sanitaire* des prélèvements du :

18 juil. 2019

BASSIN SPORTIF

L'eau du bassin est de bonne qualité.

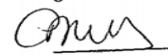
BASSIN DE LOISIRS

L'eau du bassin est de bonne qualité.

PATAUGEOIRE

L'eau du bassin est de bonne qualité.

Pour le directeur général,
L'ingénieur en chef du génie sanitaire,



Gaëlle Duclos

* Voir le "guide de lecture de l'interprétation sanitaire des résultats".

Contrôle sanitaire des derniers prélèvements

	TOBOGGAN			BALNEO		
	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
juil. 2018	-	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
août 2018	Non	Oui	Mauvaise	Oui	Oui	Bonne
sept. 2018	-	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
oct. 2018	-	Oui	Bonne	Non	Oui	Moyenne
déc. 2018	-	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
janv. 2019				Oui	Oui	Bonne
févr. 2019						
févr. 2019	-	Oui	Bonne	Oui	Non	Moyenne
mars 2019				Oui	Oui	Bonne
avr. 2019				Oui	Oui	Bonne
mai 2019				Oui	Oui	Bonne
juil. 2019	-	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Contrôle sanitaire mensuel

Paramètres analysés	Unités	Normes minimales	Normes maximales	TOBOGGAN	BALNEO
				18 juil. 2019	18 juil. 2019
Fréquentation au moment du plv	-	-	-	Nulle	Nulle
Température de l'air	°C	-	-	27,1	26,7
Température de l'eau	°C	-	-	28,0	29,9
Transparence qualitative	-	-	-	0	0
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	0,4	1,4	1,28	1,17
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	0,10	0,30
pH	unité pH	6,9	7,7	7,1	7,2
Chlorures	mg/L	-	-		140
Carbone organique total	mg(C)/L	-	-		5,3
Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	-	-		<0,20
Germes totaux à 37°C	n/mL	-	100		<1
Bactéries coliformes	n/(100mL)	-	10		<1
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	-	0		<1
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	-	0		<1
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	n/(100mL)	-	0		<1
Conductivité à 25°C	µS/cm	-	-		689

Interprétation sanitaire* des prélèvements du :

18 juil. 2019

TOBOGGAN

L'eau du bassin est de bonne qualité.

BALNEO

L'eau du bassin est de bonne qualité.

* Voir le "guide de lecture de l'interprétation sanitaire des résultats".

GUIDE DE LECTURE DE L'INTERPRETATION SANITAIRE DES RESULTATS DU CONTROLE SANITAIRE DES ETABLISSEMENTS DE NATATION

Principes d'interprétation des résultats :

Tous les mois, l'eau de chaque bassin est contrôlée par un laboratoire agréé selon un programme établi par l'Agence régionale de santé. Cette analyse ponctuelle porte sur des paramètres microbiologiques et chimiques définis par le code de la santé publique. La conformité bactériologique et chimique est déterminée par comparaison des résultats avec les normes réglementaires.

La qualité du suivi sanitaire (maîtrise du traitement chimique, autocontrôle), la vétusté de l'équipement et l'entretien général de l'établissement sont des critères également pris en compte dans l'interprétation sanitaire. C'est pourquoi un bassin dont les analyses d'eau sont conformes aux exigences réglementaires peut ne pas être qualifié de "bonne qualité".

Définition de l'interprétation sanitaire :

BAIGNADE AUTORISEE		BAIGNADE INTERDITE	
Les résultats d'analyse sont conformes et le suivi sanitaire est satisfaisant.		Les résultats d'analyse sont non conformes et/ou la qualité du suivi sanitaire ou de l'entretien de l'établissement est non satisfaisante.	
Eau de bonne qualité	Eau de moyenne qualité	Eau de qualité insuffisante	Eau de mauvaise qualité
La qualité de l'eau et le suivi sanitaire mis en œuvre par le gestionnaire sont très satisfaisants.	<p>Les résultats d'analyses montrent un léger dépassement de norme pour un ou plusieurs paramètres et/ou un défaut du suivi sanitaire ou d'entretien de l'établissement.</p> <p>Le gestionnaire de la piscine a renforcé la surveillance du traitement de l'eau et s'est assuré de la stabilité de la qualité de l'eau.</p> <p>La baignade n'engendre pas de risque pour les usagers.</p>	<p>Les résultats d'analyses montrent un dépassement significatif de norme pour un ou plusieurs paramètres et/ou un défaut du suivi sanitaire ou d'entretien de l'établissement.</p> <p>A la demande de l'ARS, le gestionnaire a corrigé le traitement de l'eau et s'est assuré de la bonne qualité de l'eau afin de permettre le maintien des activités de baignade.</p> <p>Si les anomalies constatées se répètent dans le temps, exposant donc les usagers à un risque sanitaire, l'ARS demandera la mise en œuvre de mesures d'amélioration durable. La baignade sera alors interdite jusqu'au constat d'une situation maîtrisée.</p>	<p>En raison d'un dysfonctionnement technique, d'un mauvais traitement de l'eau ou d'une contamination microbiologique majeure, le gestionnaire a fermé temporairement le bassin.</p> <p>Une fois ces anomalies corrigées et après avis de l'ARS, la baignade a été à nouveau autorisée.</p> <p>Si les anomalies constatées se répètent dans le temps, exposant donc les usagers à un risque sanitaire important, l'ARS demandera la fermeture administrative de l'établissement.</p>

Plus d'information en consultant notre site internet www.ars.paysdelaloire.sante.fr - mots clés "qualité - piscine"